

Al Massae remporte le Grand prix du public

14/11/2008

L'appel lancé par 23 associations qui ont lancé «l'initiative de défense des libertés fondamentales» n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. Mercredi 12 novembre, des militants associatifs, des journalistes, mais également des lecteurs du premier quotidien arabophone du pays ont scandé tous ensemble : «Touche pas à Al-Massae». En parallèle, se tenait l'édition 2008 du Grand prix de la presse au théâtre Mohammed V de Rabat. Si l'ambiance était à la fête à l'intérieur, il en a été autrement devant le théâtre. Un important dispositif sécuritaire a été mis en place. La cérémonie de remise des prix devait débiter aux alentours de 18h30, la manifestation, elle, était prévue à 19h. Des dizaines d'éléments des forces auxiliaires ont bloqué la rue aux passants, mais également aux journalistes même sur présentation de leur carte de presse. Les manifestants ont été sciemment séparés en deux groupes, chacun manifestant d'un côté de la ruelle. Ce n'est que vers 19h30 qu'ils ont réussi à forcer le passage pour se rapprocher du portail principal du théâtre Mohammed V. Rachid Niny était notamment accompagné de Ali Lmrabet, journaliste marocain interdit d'exercice pendant 10 ans, ainsi que de l'humoriste Ahmed Snoussi.

La manifestation a pris fin à 20h et a bénéficié d'une grande couverture médiatique de la part de la presse internationale, les chaînes nationales ayant préféré se concentrer uniquement sur les prix remis aux journalistes. A l'intérieur du théâtre, les confrères se sont également montrés solidaires envers «Al-Massae». En témoigne le mot de soutien prononcé par le journaliste de la radio nationale Mohamed AlAouni. Ce dernier a dû insister pour faire part de son témoignage à l'assistance, l'animatrice de la soirée essayant à chaque fois de le dissuader d'évoquer le sujet. Autre témoignage de solidarité, celui d'un vétéran de la presse nationale : Abdellah Stouky. De l'avis de plusieurs journalistes qui ont pris part à la cérémonie, l'édition du Grand prix de la presse a été morose cette année et marquée par une présence moindre par rapport à l'année dernière. A l'écriture de ces lignes, les comptes «d'Al Massae média» sont toujours gelés ; une décision illégale, car le groupe n'est pas nommément cité dans le procès. La justice n'a, elle, pas accédé à la demande en référé pour lever ce blocage.

Les avocats d'Al Massae ont dénoncé «le report injustifié d'un jugement en référé» dans un communiqué rendu public. Plusieurs autres manifestations de soutien et une conférence de presse sont prévues dans la semaine.

Zakaria Choukrallah
Source: Le Soir Echos

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=2846>